

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE
AUX QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES
DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

1 **Questions :**

2 **1.** Techniquement, le raccordement d'un poste de parc éolien peut-il
3 se faire à n'importe quel endroit le long de ces lignes ? Sinon,
4 quelles seraient les contraintes à respecter pour choisir la
5 localisation d'un tel poste ?

6

7 **R1.** Il est possible de raccorder le poste de départ d'un parc éolien
8 à peu près à n'importe quel endroit le long d'une ligne.
9 Cependant le poste de départ est habituellement situé au
10 milieu du parc éolien et ce pour plusieurs raisons technico-
11 économiques dont :

- 12 • Optimisation de la longueur des lignes du réseau
- 13 collecteur du parc éolien;
- 14 • Pertes moins élevées dans le réseau collecteur;
- 15 • Meilleure réponse des éoliennes en régime dynamique.

16 Ceci limite donc dans les faits les endroits où le raccordement
17 peut se faire sur la ligne.

18

19 **2.** Veuillez fournir une carte du réseau de transport d'électricité dans la
20 région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

21

22 **R2.** Une carte du réseau de transport actuel et prévu de la région
23 du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est fournie à la page
24 suivante. Le réseau actuel est montré sous la forme de lignes
25 pleines. Les lignes en pointillés sont des lignes projetées
26 dont les mises en service sont étalées jusqu'en 2012. Les
27 parcs éoliens existants ou engagés sont aussi montrés.

